

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7407529201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7407529201>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 mai 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

ZON

Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 22 Chemin du Chêne

SOUCELLES

49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU

985 103 050 RCS ANGERS

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2025, l'associée unique a constaté :

La modification de la dénomination sociale à compter du même jour, ce qui entraîne la modification de l'article 2 des statuts et la publication des mentions suivantes :

o Ancienne mention : LA CHATELAINE

o Nouvelle mention : ZON

Le transfert du siège social situé au 12 Chemin du Calvaire – 49125 BRIOLLAY au 22 Chemin du Chêne – Soucelles 49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU à compter du même jour et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts.

La modification à compter du même jour de modifier l'objet social pour y ajouter l'activité de production d'électricité à partir de panneaux solaires, énergie photovoltaïque, exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables (éolienne, méthanisation, etc) qui a pour support tous bâtiments professionnels, commerciaux, industriels et agricoles, et la réalisation de tous travaux de production et vente d'énergie, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La démission de la société J2M EXPANSION, de ses fonctions de Directrice Générale à compter du même jour

et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce
d'ANGERS.

Pour avis
La Présidence

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex